

Metz, le 16 mars 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

**Monsieur le maire
Mairie de Spicheren
61 place de la Charente
57350 Spicheren**

Tel : 03 87 34 34 12

OBJET : Dossier de déclaration EP aménagement « Le domaine des Hauteurs » sur la commune de Spicheren- N°57-2022-00148

RÉF. : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\2150. EP\SPICHEREN\Le domaine des hauteurs

P.J. : 3

Monsieur le maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- travaux d'aménagement « Le domaine des Hauteurs » sur la commune de Spicheren.

Ce dossier a été déposé par : SCI "Le Domaine des Hauteurs".

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00148 en date du 16 mars 2022, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

